

# COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE CHAGEY

SÉANCE DU : 12 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un et le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la 3<sup>ème</sup> salle de l'école, sous la présidence de Monsieur JOUFFRAY Nicolas, Maire.

**PRESENTS :** JOUFFRAY Nicolas, Maire,  
BELTRAN Christelle, BOUTEILLER Alain, RUEDY Philippe, MICHOUX Odile,  
LAINE Janet, DOENLEN Cécile, DESFOSSEZ Hervé, LODS Elodie, JALOUX Gabrielle, GIRODS Gaëlle, CORBANESE Bruno, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

EVEN Jean-Paul (procuration à Mr DESFOSSEZ Hervé)

**ABSENTS EXCUSES :** SONNET Christophe

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame LAINE Janet

|               |
|---------------|
| ORDRE DU JOUR |
|---------------|

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2021
2. Présentation et vote du compte administratif 2020 – budget Commune
3. Affectation du résultat 2020 – budget Commune
4. Approbation du compte de gestion 2020 – budget Commune
5. Présentation et vote du compte administratif 2020 – budget assainissement
6. Affectation du résultat 2020 – budget Assainissement
7. Approbation du compte de gestion 2020 – budget Assainissement

**1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2021**

Monsieur le Maire demande si les membres ont pris connaissance du compte rendu du 26 février 2021 et s'il y a des remarques.

Les membres demandent un complément d'information :

- sur les cavurnes : le devis correspond à la création de 14 cavurnes et une cavurne contient 4 urnes.

- sur l'éclairage public : à noter que la réduction de l'éclairage public n'est pas liée à la limitation des émissions de gaz à effet de serre et que les nuisances lumineuses correspondent à la préservation des espèces nocturnes.

- sur les votes : une voix contre : Mr Alain BOUTEILLER

4 Absentions : Christophe SONNET, Elodie LODS, Cécile DOENLEN et Gaëlle GIRODS

Les membres du Conseil approuvent, après ces corrections, le compte rendu du 26 février 2021.

**2. Présentation et vote du Compte Administratif 2020 Budget Commune**

Monsieur Le Maire explique les chiffres du Compte Administratif du Budget Communal.

Le Maire a ensuite quitté la salle et le Compte Administratif du Budget Communal a été voté à **l'unanimité** par le Conseil Municipal

**3. Affectation du résultat 2020 Budget Commune**

Monsieur le Maire explique le tableau et le Conseil Municipal vote l'affectation à **l'unanimité**

**4. Approbation du Compte de Gestion 2020 Budget Commune**

Monsieur le Maire explique le tableau et le Conseil Municipal l'a voté à **l'unanimité**

**5. Présentation et vote du Compte Administratif 2020 Budget Assainissement**

Monsieur Le Maire explique les chiffres du Compte Administratif du Budget Assainissement.

Le Maire a ensuite quitté la salle et le Compte Administratif du Budget Assainissement a été voté à **l'unanimité** par le Conseil Municipal

**6. Affectation du résultat 2020 Budget Assainissement**

Le conseil Municipal a voté à **l'unanimité** l'affectation proposée.

**7. Approbation du Compte de Gestion 2020 Budget Assainissement**

Le conseil municipal a voté la validation du compte de gestion à **l'unanimité**

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal :

- **9 avril** qui sera principalement consacré au budget primitif.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux et lève la séance à **22h15**.